



COMPTE RENDU CAS du 12 sept 2019

Présents :

Aubert Daniel ; Barbier Odile ; Bennai Reda ; Berthonneau Gérard ; Bourgoin Marie-Hélène ; Bruni Sylvain ; Carpentier Ingrid ; Charpentier Delphine ; Chevalier Marc ; Guenet Stéphane ; Le Guidec Eliane ; Pichelin Serge ; Pageot Françoise, Tenitri Emile ; Viard Marie-Capucine ; Resloux Marie - *Fabienne Pouchet (directeur du syndic Siloge)*

Absents : Antignac ; El mounacifi ; Nicolau Odile ; Orengo Olivia

1/ Commission Travaux

- Démarrage des travaux de voirie votés en Assemblée Générale pour 3 semaines.
- Le contrat PROLUDIC a été résilié pour le 31 décembre 2019, nouveau prestataire «RECREACTION »
- Le curage des avaloirs a été effectué début septembre, il a fallu curer les évacuations d'eaux usées en bas des Hameaux
- Un courrier sera adressé à la Mairie pour leur signaler de prévoir le nettoyage et l'entretien du collecteur rue de Fromont – adresser la facture pour une prise en charge de la dépense
- Rendez-vous avec l'Architecte pour le projet de réhabilitation du bâtiment de la loge.
- Un mail est adressé au syndic du SDC (centre commercial) pour la réfection des marches très abimées (situées à proximité du Bâtiment de la loge).
- EDF/AGGLO doit intervenir pour sécuriser le transformateur au niveau de la « rue Ordener ».
- Une enveloppe pour la journée de pétanque a été allouée pour participer aux frais.

2/ Commission Espaces Verts

- Entretien et la TAILLE DES HAIES sont en cours depuis le 3 septembre.
- SAP procède à l'élagage d'un SEPHORA, enlèvement des cyprès rue des Capucines

3/ Commission Piscine

- La saison s'est bien passée : 2 intrusions – fermeture le 15 septembre
- Un point travaux après fermeture sera effectué pour établir les travaux à



COMPTE RENDU CAS du 12 sept 2019

effectuer pour la saison prochaine

- Achat d'un transpalette pour la bâche de la piscine : 247.95 €uros
- L'agrandissement du local technique va être réalisé dans le courant de l'hiver

4/ Commission finances

- Le contrôle semestriel des comptes a été réalisé courant juillet - Le ratio : dépenses/budget est respecté à mi année.

PROCHAIN CAS : le 15 octobre 2019 à 20 heures – salle du conseil

Séance levée à 21 h 30